

*Demande d'érection de municipalité scolaire*

Détacher de la municipalité de Notre-Dame de la Victoire, les lots du cadastre Nos. 240, 242, 244, 245, 246, 247, 248, 252 et 250, et les annexer à celle de Saint-Henri, dans le comté de Lévis, pour les fins scolaires.

GÉDÉON OUIMET,  
Surintendant.

Québec, 17 septembre 1891.

**Comité catholique du Conseil de  
l'Instruction Publique**

Séance du 23 septembre 1891.

PRÉSENTS : Le Surintendant, président,  
S. E. le cardinal Taschereau,  
Mgr. l'archevêque de Montréal,  
" " d'Ottawa,  
" l'évêque de Trois-Rivières,  
" " de Sherbrooke,  
" " de Saint-Hyacinthe,  
" " de Chicoutimi,  
" " de Rimouski,  
" N.-L. Lorrain, vicaire-apostolique de Pontiac,  
M. l'abbé Douville, représentant Mgr. l'évêque de Nicolet,  
L'honorable juge L.-A. Jetté,  
" H. Archambault,  
M. P.-S. Murphy,  
M. Eugène Crépeau,  
M. H.-R. Gray,  
M. le docteur J.-L. Leprohon,

Lecture d'une lettre de Sa Grandeur Mgr l'évêque de Nicolet informant le comité que pour cause d'absence, il délègue M. l'abbé Douville pour le représenter à la présente session.

Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance.

Le sous-comité chargé de l'examen des livres classiques, auquel étaient présents Son Eminence le cardinal Taschereau, Mgr l'évêque de Sherbrooke, Mgr l'évêque de Rimouski, M. P.-S. Murphy, et le surintendant, fait le rapport qui suit :

*Sous-comité chargé de l'examen des livres classiques.*

Séance du 23 septembre 1891.

1. "Précéptes de l'Hygiène scolaire," par le docteur J.-I. Desroches, Montréal, 1891.—Approuvé.
2. "Catéchisme d'Hygiène," édition anglaise.—Approuvé.
3. "Commerce, cours élémentaire," par F. T. D. M. S., Québec.—Approuvé.
4. "Le verbe en 4 tableaux synoptiques, etc.," par H. Marin, professeur à l'École Navale des Etats-Unis. C.-O. Beauchemin, éditeur. Utile pour les instituteurs et les institutrices.
5. "Outlines of Canadian History," by a Catholic Teacher, reviewed edition. Approuvé, vu qu'on a rempli les changements ordonnés par le comité.

(Signé),

E.-A. CARD. TASCHEREAU,  
Archevêque de Québec.

Il est résolu que l'honorable H. Archambault remplacera l'honorable sir N.-F. Belleau, comme membre du sous-comité chargé d'étudier les questions relatives aux inspecteurs d'écoles.

Sur proposition de Mgr l'évêque de Chicoutimi, secondé par M. P.-S. Murphy, il est résolu :

"Que le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique recommande au gouvernement de faire commencer le plus tôt possible les travaux de construction de l'École Normale de Québec pour laquelle une appropriation a été votée à la dernière session de la Législature."

Lecture d'une lettre du docteur E.-P. Lachapelle, président du Conseil d'hygiène de la province, demandant qu'une heure par semaine, au moins, soit consacrée à l'enseignement de l'hygiène dans toutes les maisons d'éducation, collèges, académies, écoles modèles ou élémentaires.

Sur proposition de l'honorable juge Jetté, secondé par Mgr l'évêque de Sherbrooke, il est alors résolu ; "Qu'un sous-comité composé de Mgr l'évêque de Chicoutimi, Mgr